

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
21/2/2020	21/2/20	2020-4402

### 1. Intitulé du projet

Construction d'un entrepôt de logistique

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BSO

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

André Pecqueur

RCS / SIRET

4 5 5 5 0 8 0 8 8 0 0 1 7 8

Forme juridique

SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6°a)	Construction d'un entrepôt de stockage Installation classée pour la protection de l'environnement 1510.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un entrepôt de logistique décomposé en 5 cellules de 2950m<sup>2</sup>, destiné à du stockage de produits combustibles relevant de la rubrique ICPE 1510.

Aucune substance dangereuse ne sera stockée.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Dans le cadre de son augmentation de capacité, la Brasserie de Saint Omer souhaite pouvoir disposer d'une plus grande capacité de stockage et de chargement supplémentaires.

Dans ce contexte, la Brasserie de Saint Omer a décidé de construire cet entrepôt d'environ de 14 860m<sup>2</sup>.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le chantier se déroulera en une phase pour une durée de 7 mois au total, des terrassements jusqu'aux aménagements.

La hauteur des cellules au faitage sera de 11.5m, les cellules seront séparées entre elle par un mur REI 120, la structure du bâtiment sera en ossature métallique. Les façades extérieures seront constituées en bardage métallique double peau REI 15.

Le site disposera également :

- d'un parking VL de 3 places dont une PMR,
- d'une voirie PL tout autour du bâtiment
- d'un bassin de tamponnement des eaux pluviales

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'entrepôt sera destiné au stockage de matières combustibles classées sous la rubrique ICPE 1510. Aucune substance dangereuse ne sera stockée.

2 employés seront présents sur le site.

Le site fonctionnera du lundi au vendredi, de 5h à 22h.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis de construire sera déposé pour la construction de l'entrepôt.

Une demande d'enregistrement ICPE sera également déposée.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Taille de la parcelle	32 622m <sup>2</sup>
Superficie globale du projet	14 860m <sup>2</sup>
Dimension du bâtiment	225.15m x 66m
Hauteur du bâtiment	11.5m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

rue Concordet - 62 510 ARQUES

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2° 3 2' 8 8" 60 Lat. 5 0° 7 3' 3 6" 34

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches du projets sont les suivantes : - ZNIEFF de type (FR310007008) "forêt domaniale de clairmarais" située à environ 400m au nord-est du projet. - ZNIEFF de type II (FR310013353) "le complexe écologique du marais audomarois et de ses versants" située à environ 400m au nord-est du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe en limite du parc naturel régional (FR800007) "caps et marais d'Opale". Celui-ci est situé à environ 10m au nord du site, de l'autre côté de la route départementale RD 211.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département du Pas de Calais dispose d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement approuvé par arrêté préfectoral du 15 octobre 2012 pour la première échéance et par arrêté préfectoral du 5 octobre 2015 pour la deuxième échéance.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est l'ascenseur à bateau des Fontinettes, situé à environ 1,3km au sud-ouest, sur la commune d'Arques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude de délimitation de zone humide réalisée conformément à l'arrêté du 26/06/2008

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Arques est exposée aux risques d'inondations. Elle est concernée par le PPRN inondation de l'AA supérieure, approuvée le 17 décembre 2009. Cependant, au vu de la cartographie du zonage réglementaire du PPRN, le site sur lequel s'implantera l'entrepôt logistique n'est pas répertorié en zone inondable. La commune d'Arques est également concernée par le PPRT de la société ARC INTERNATIONAL approuvé le 26/10/2014 et modifié le 24/10/2016. Selon le zonage réglementaire, le projet se situe en dehors des zones exposées aux
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les bases de données BASIAS et BASOL, le site ne se trouve pas sur un site ou des sols pollués. Pour informations, le site BASIAS le plus proche se situe à 950m à l'ouest du site. Il s'agit d'un garage toujours en activité dont l'identifiant est NPC 620-4263. Le site BASOL le plus proche se trouve quant à lui à environ 750m au nord-ouest. Il s'agit du site Arc International dont l'identifiant est 62.0068
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas inclus dans un périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable (AEP). D'après la carte disponible en PJ n°22, le captage le plus proche se trouve à environ 2km au sud-ouest du site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site naturel 2000 le plus proche se trouve à environ 2.8km au nord-ouest du projet. Il s'agit de la zone Natura 2000 FR3 1000495 "prairies, marais, tourbeaux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est l'ascenseur à bateaux des Fontinettes (62-SC-35) qui se trouve à environ 1,3km au sud-ouest du site.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permettra la création d'un entrepôt dédié à la logistique. Les besoins en eau seront exclusivement liés aux besoins sanitaires (WC) et à l'entretien du site. Le site sera raccordé au réseau de distribution d'eau potable de la commune. Le volume prélevé sera faible et assimilé à un usage domestique.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet sera excédentaires en terre végétales. Ces terres excédentaires seront laissées sur place et prendront la forme de merlon.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à environ 2.8km au nord du projet. Il s'agit de la zone Natura 2000 FR3100495 "prairies, marais, tourbeux, forêts et bois de la cuvette marcquoise et de ses versants". L'activité ne sera pas source de prélèvement en eau dans le milieu naturel (uniquement réseau public de distribution) et n'engendrera pas de rejet d'eau de process. Les seuls rejets atmosphériques seront liés au trafic qui sera faible. Enfin, au vu de l'éloignement par rapport aux zones Natura 2000, les incidences des émissions sonores et le trafic routier généré par l'activité n'auront aucune incidence sur ces zones. Compte tenu de ces données, le fonctionnement de l'installation n'aura pas

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est actuellement un espace agricole. Cependant, selon le PLU d'Arques, le site est localisé en zone 1AUa1 qui est destinée à regrouper les établissements et activités dont la présence n'est pas souhaitable en zone d'habitations. Elle reprend en outre le périmètre de la ZAC et autorise les établissements à usages d'activités comprenant des installations soumises à la législation sur les installations classées, dans la mesure où ils satisfont à la législation en vigueur les concernant. La consommation d'espaces agricoles est donc prévue par le PLU.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un zonage réglementaire d'un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Niveau de sismicité faible (niveau 2)/ Retrait-gonflement des argiles: aléas moyen/Inondation par remontées de nappe : sensibilité très faible/Inondations par une crue à débordement lent du cours d'eau (TRI de Saint Omer): projet en dehors des zones à risques /PPRN inondation de l'Aa supérieur : projet en dehors des zones inondables.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine des rejets atmosphériques autres que les gaz d'échappement liés au trafic induits par l'activité. Ces rejets sont considérés comme négligeables.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact du projet reste faible au vu de la zone d'activité sur laquelle le projet s'implante.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront exclusivement liées au trafic des véhicules sur site, ainsi qu'au chargement et au déchargement des poids-lourds. Compte tenu de la faible sensibilité de l'environnement (implantation au sein de la plate-forme multimodale de l'Aa, routes départementales rapprochées du site, absence d'habitation à proximité, etc...), les nuisances liées au bruit seront limitées. De plus, des consignes d'arrêt du moteur sur le site pour les PL seront transmises aux chauffeurs.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses seront uniquement liées à l'éclairage des voiries et l'éclairage de sécurités. L'impact de cet éclairage demeurera faible.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra des rejets atmosphériques diffus provenant des poids-lourds qui desserviront le site; Ces rejets sont cependant difficilement quantifiables et demeureront limités. Les rejets seront donc considérés comme faibles.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité du site ne nécessitera aucun usage d'eau industrielle. Ainsi, aucun rejet d'eaux usées industrielles ne sera effectué.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de voirie (après traitement par un séparateur d'hydrocarbures) et de toiture seront tamponnées dans le bassins du site avant de rejoindre à débit régulé le réseau de collecte des eaux pluviales de la porte Multimodale de l'Aa (PMA). Les eaux usées domestiques seront envoyées vers le réseau public d'assainissement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets engendrés par l'activité seront des déchets industriels banals (DIB) ainsi que les déchets d'ordures ménagères et assimilés. Les DIB seront constitués de déchets d'emballage (plastiques, cartons, etc...). Ces derniers feront l'objet d'un prélèvements par un prestataire spécialisé. Les ordures ménagères seront enlevées par le service public de collecte des déchets. L'impact généré par l'activité sera faible.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est actuellement un espace agricole. Cependant, selon le PLU de la commune de Arques, le site est localisé en zone 1AUa1 qui est destinée à regrouper les établissements et activités dont la présence n'est pas souhaitable en zone d'habitation. Elle reprend en outre le périmètre de la ZAC de la porte Multimodale de l'Aa et autorise les établissements à usages d'activité comprenant des installations soumises à la législation sur les installations classées, dans la mesure où ils satisferont à la législation en vigueur. La consommation d'espaces agricoles est donc prévue par le PLU.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet se situe au sein de la porte multimodale de l'Aa où de nombreuses activités sont déjà implantées (Transgourmet Nord, Brasserie Goudale, TSA, etc...). Le principal impact du projet concerne le trafic routier. Cependant le nombre de poids-lourds transitant sur le site sera relativement faible par rapport au trafic généré par les autres activités de la ZAC.

Enfin, il faut préciser que l'activité de du projet BSO (logistique) ne sera pas bruyante et ne sera pas source de rejet dans l'air, dans l'eau ou dans les sols.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Arques

le, 17.02.2020

Signature

### BRASSERIE DE SAINT-OMER

S.A.S. au capital de 3.246.400€

9, rue Ed. Devaux - B.P. 190

62504 ST OMER CEDEX

Tél : 03 21 98 76 00 / Fax : 03 21 98 21 09

R.C.S. St Omer B 455 502 088 - Siret : 455 502 088 00 178